

À travers le président de sa Commission Culturelle, l'Assemblée Nationale présente les détails des appels à participation prélegislatifs provinciaux lancés en vue de la rédaction de la Loi Organique des Cultures. Le processus s'étendra du 27 octobre au 27 novembre, dans les 24 provinces de l'Équateur, et sera assuré par les 12 membres de la commission.

En savoir plus...

[Projet de Loi Culturelle et Système Culturel National](#)

[Rapport pour le deuxième débat du projet de Loi Organique des Cultures](#)

[Débat sur le projet de Loi Organique des Cultures](#)

[Appel à Participation Prélégislative - Projet de Loi des Cultures](#) sur la page web de l'Assemblée Nationale

[Appel à Participation Prélégislative - Projet de Loi des Cultures](#) sur la page web de l'Assemblée Nationale

[Appel à Participation Prélégislative - Documents](#) sur la page web de l'Assemblée Nationale

[Appel à Participation Prélégislative - Organisations inscrites](#) sur la page web de l'Assemblée Nationale

[Appel à Participation Prélégislative - Convocation](#) (et en [JPG](#)) sur la page web de l'Assemblée Nationale

[Comisión legislativa aprueba cronograma de audiencias para Consulta Prelegislativa de Ley de Culturas](#) dans *EcuadorInmediato*